Compte rendu de la réunion de commission consultative du lundi 8 janvier 2018

Etaient présents:

Sylviane Dumesnil, Marie- Edith Bazin, Didier Chauvot, Pascal Maillet.

Philippe Aussavy maire délégué. Absente excusée : Florence Jean

Travaux de voirie:

La rue des Pains Perdus planifiée en fin d'année 2017 est reportée en février mars prochain.

Ce retard est dû au remplacement des conduites d'adduction d'eau effectué par la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois fin novembre. Les centrales d'enrobés sont fermées jusqu'au 15 février.

Nous avons aussi inscrit au budget de cette année, l'Allée de Bon Boire, les travaux sont prévus dans le courant de l'année.

Sécurité routière :

Pour répondre aux problèmes de sécurité routière et plus particulièrement de vitesse rue de Poiry, et pour répondre à la demande des riverains, nous allons installer des coussins berlinois près du square Ferry.

Mise aux Normes PMR des bâtiments communaux:

Dans le cadre de la mise en accessibilité des établissements recevant du public de la ville d'Auxerre, en référence à la loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » du 11 février 2005, nous allons procéder à un certain nombre d'aménagements et de transformations dans nos bâtiments publics et plus particulièrement dans la mairie, la salle des mariages et la salle des associations ainsi qu'aux abords.

Pour passer du parking de la Maison de Vaux dans la cour de la mairie, un plan incliné sera créé, le sol sera repris, stabilisé par de l'enrobé.

Pour accéder au couloir desservant la salle des associations et la salle des mariages une rampe à faible pente sera créée le long du bâtiment.

Pour faciliter la circulation aux personnes à mobilité réduite entre la salle des associations, la salle des mariages, le secrétariat de mairie et mon bureau, les portes seront élargies.

Dans la salle des mariages une sortie de secours sera percée côté local technique.

Les toilettes intérieures seront entièrement refaites avec accès par le couloir.

La porte de garage des toilettes extérieures, en partie publiques, sera remplacée par une entrée aux normes.

Le revêtement de la cour de la mairie sera aussi repris avec une partie engazonnée sous les tilleuls. Ce chantier est budgétisé sur 2018 et pourrait débuter au deuxième semestre.

Route Départementale 163 entre Vaux et La Cour Barrée :

Cette route est fermée depuis plus d'un an et demi suite aux intempéries de mai 2016, qui ont entraîné un glissement de chaussée vers la rivière et un éboulement des berges.

En cours d'année 2017, le Conseil Départemental, propriétaire de la route, a réalisé un certain nombre de diagnostics, et en fin d'année a entrepris des travaux pour stabiliser la route. Ces travaux consistaient à recueillir les eaux de ruissellement de la colline, pour les déverser dans la rivière par la pose d'une dizaine de buses transversales, par l'arasement des bordures et le curage des fossés.

A ce jour, après plusieurs relances auprès des services du département, nous sommes dans l'attente de la décision du Conseil Départementale, quant à l'ouverture de cette route.

Date de Vaux en fête : samedi 7 juillet 2018